

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MARS 2026

Présents : Tous les conseillers

Secrétaire de séance : Jean-Pascal FRANCESCHETTI.

Ouverture de séance 20H20, en salle du Conseil.

DÉLIBÉRATIONS :

Les délibérations suivantes, soumises au conseil municipal, ont été votées à l'unanimité :

DCM N° 2-2026 : Délégations consenties au Maire par le conseil municipal.

Le Maire donne lecture du texte de loi encadrant les délégations accordées aux Maires.

DCM N° 3-2026 : Délibération fixant le montant des indemnités de fonction aux élus.

Le Maire propose de conserver le montant des indemnités fixé lors des mandats précédents.

Les taux votés sont les suivants : 40,3% pour le maire, 10,7% pour les 2^{ème} et 3^{ème} adjoints et 11,77% pour le 1^{er} adjoint.

DCM N° 13-2026 : Convention de mise en place, surveillance et entretien de la signalétique « points-nœuds » sur le domaine de la commune.

Le maire est autorisé à signer une convention pour l'occupation du domaine communal et la surveillance de la signalisation.

Cette convention, à l'initiative du département du Doubs, vise à mettre en place une signalisation qui concerne des itinéraires à vélos et permettra, à terme, un maillage entre plusieurs parcours sur un vaste territoire.

DCM N° 14-2026 : Motion de soutien au SYDED du Doubs.

Depuis de nombreuses années la commune délègue sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité au SYDED. Ce syndicat a accompagné notre commune lors du passage de notre éclairage public à la technologie à LED, mais aussi, chaque année avec le groupement d'achat en énergie électrique qui nous permet de bénéficier de tarifs compétitifs.

En vue d'un prochain projet de loi sur la décentralisation, ces compétences seraient transférées au département ; ce qui remettrait directement en cause l'existence du SYDED.

Le conseil exprime son soutien à la démarche du SYDED.

Délibérations relatives à la constitution des commissions

DCM N° 4-2026 : Délégués à la Commission Bois

Président : JUILLARD Mathieu

Membres : LATHÉLIER Marine et LOCATELLI François.

DCM N° 5-2026 : Délégués à la Commission de contrôle des listes électorales.

Membres : LATHÉLIER Marine, VUILLECARD Jean-Baptiste et LIEGEON Jean-Luc.

DCM N° 6-2026 : Délégués au CIAS (Centre Intercommunal d'Actions Sociales)

Membres : FOREST Aurore et GUERRE Thomas.

Mail : mairie.trepot@orange.fr

Site : <https://trepot.fr/>

Pensez à IntraMuros

DCM N° 7-2026 : Délégués au CNAS (Centre National d'Actions Sociales)

Membres : FOREST Aurore et GUERRE Thomas.

DCM N° 8-2026 : Délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue.

Membre : VIGOT Patrick, avec pour suppléante MICHEL Pascale

DCM N° 9-2026 : Délégués au Syndicat Intercommunal Éducation 2000.

Vice-présidente du syndicat : PERROT Nathalie

Membres : VANICAT Françoise, LAUNAY Adeline et FOREST Aurore.

DCM N° 10-2026 : Désignation du correspondant de la Défense et de l'Incendie.

Membre : FRANCESCHETTI Jean-Pascal

DCM N° 11-2026 : Membres de la Commission d'appel d'offres.

Membres : MOUGIN Gérard, PROST Pierre et JUILLARD Mathieu.

Suppléants : FOREST Aurore, MICHEL Pascale et VIGOT Patrick.

DCM N° 15-2026 : Délégués à la communauté de communes de Loue-Lison.

Conseil communautaire CCLL : MOUGIN Gérard.

RALL (Régie assainissement Loue Lison) : PROST Pierre

CONSTITUTIONS DES COMMISSIONS LOCALES :

Administration finances : MOUGIN Gérard, PROST Pierre et FOREST Aurore

Voierie, bâtiments communaux : JUILLARD Mathieu, VIGOT Patrick, FRANCESCHETTI Jean-Pascal et LOCATELLI François.

Association des communes forestières : JUILLARD Mathieu

Urbanisme, carte communale, Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) : le maire, les 3 adjoints et FRANCESCHETTI Jean-Pascal

Embellissement, fleurissement, cérémonies : PERROT Nathalie, LATHÉLIER Marine et LAUNAY Adeline

Communication, associations : MICHEL Pascale, FOREST Aurore et GUERRE Thomas.

Centre d'animation, gestion salles : PERROT Nathalie, LATHÉLIER Marine, VIGOT Patrick et JUILLARD Mathieu.

Correspondant de presse : FOREST Aurore.

Correspondant défense et incendie : FRANCESCHETTI Jean-Pascal.

Rq : Il est à noter que la plupart des commissions locales sont ouvertes à tous les citoyens du village.

Il vous suffit pour cela de prendre contact avec un membre du conseil municipal. Toute bonne volonté est la bienvenue !

Mail : mairie.trepot@orange.fr

Site : <https://trepot.fr/>

Pensez à IntraMuros

ARRÊTÉS DE DÉLÉGATIONS AUX ADJOINTS :

Les délégations aux adjoints sont les suivantes :

1^{er} adjoint : Administration générale, budget, informatisation, urbanisme et état civil.

2^{ème} adjointe : École, gestion du centre d'animation, organisation des manifestations et aménagement du village.

3^{ème} adjoint : Forêt, voirie, bâtiments communaux et liaison avec les associations et commissions

URBANISME :

DP 025 569 26 00005 : M. BRAND Ghislain : 41 rue du Beau Séjour. Remplacement de la piscine par la même, en dur, liner beige. Accord le 11/03/2026.

DP 025 569 26 00006 : Mme GROS Cécile : 35 rue du Beau Séjour. Demande de régularisation de ravalement de façade fait au printemps dernier. Accord le 23/03/2026.

DP 025 569 26 00007 : M. SCHMIDT Pierre. 4 A rue de l'école. Construction d'un abri de jardin. Accord : 23/03/2026.

PC 025 569 26 00004 : M. COTE Thierry : 33 A rue du Beau Séjour. Construction d'une maison individuelle et de son carport. Accord le 23/03/2026.

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

Budget Primitif 2026 : Une approche de la présentation du budget communal est faite en prévision du vote de celui-ci le 20 avril.

La séance est levée à 23h10.

Rappel aux propriétaires de chiens :

Il est de votre responsabilité de ramasser les déjections de vos animaux ; il en va du bon sens et du civisme. Des amendes sont prévues par le code civil.

Le Maire, Le 20 Mars 2026
M. Gérard MOUGIN

Secrétaire de séance,
M. Jean-Pascal FRANCESCHETTI